



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
AISNE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.02.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	7 955	6 943	6 500	6 374	6 228	6 307
	Vols sans violence	5 427	4 815	4 393	4 599	4 671	4 870
	Vols liés aux véhicules à moteurs	2 209	1 721	1 425	1 401	1 328	1 422
35	Vols d'automobiles	528	413	342	360	345	396
37	Vols à la roulotte	699	555	446	442	495	483
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	681	516	387	423	307	393
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	301	236	249	176	180	150
34	Vols de véhicules de transport avec fret	0	1	1	0	1	0
	Cambriolages	858	951	799	942	992	1 011
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	413	487	329	507	581	618
28	Cambriolages de résidences secondaires	8	6	6	8	8	4
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	218	230	260	200	206	217
30	Cambriolages d'autres lieux	219	228	204	227	197	172
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	1 669	1 527	1 559	1 543	1 605	1 766
32	Vols à la tire	135	137	159	129	139	151
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	612	560	585	580	643	540
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	922	830	815	834	823	1 075
	Autres vols sans violence	691	616	610	713	746	671
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	43	52	21	35	26	48
33	Vols à l'étalage	283	264	295	343	449	357
39	Vols simples sur chantier	34	27	28	26	21	13
40	Vols simples sur exploitations agricoles	2	2	1	2	1	3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	329	271	265	307	249	250
	Vols avec violences	288	268	254	198	200	178
	Vols à main armée	30	21	19	11	8	12
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	0	0	1	3	0	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	17	10	15	7	5	9
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	3	4	3	1	0	3
19	Autres vols à main armée	10	7	0	0	3	0
	Vols avec armes blanches	25	20	26	12	11	14
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	4	6	6	2	5	4
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	2	1	1	2	0	1
22	Autres vols avec armes blanches	19	13	19	8	6	9
	Vols violents sans arme	233	227	209	175	181	152
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	7	7	7	1	1	4
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	7	8	9	4	5	11
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	84	111	76	74	85	63
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	135	101	117	96	90	74
	Destructions, dégradations	2 240	1 860	1 853	1 577	1 357	1 259
62	Incendies volontaires de biens publics	45	30	41	46	41	34
63	Incendies volontaires de biens privés	245	226	228	207	197	158
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	2
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	206	179	187	172	106	130
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	705	558	616	499	441	415
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	1 039	867	781	653	572	520

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.02.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 12,7	- 6,4	- 1,9	- 2,3	+ 1,3
	Vols sans violence	-	- 11,3	- 8,8	+ 4,7	+ 1,6	+ 4,3
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 22,1	- 17,2	- 1,7	- 5,2	+ 7,1
35	Vols d'automobiles	-	- 21,8	- 17,2	+ 5,3	- 4,2	+ 14,8
37	Vols à la roulotte	-	- 20,6	- 19,6	- 0,9	+ 12,0	- 2,4
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 24,2	- 25,0	+ 9,3	- 27,4	+ 28,0
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 21,6	+ 5,5	- 29,3	+ 2,3	- 16,7
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 10,8	- 16,0	+ 17,9	+ 5,3	+ 1,9
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 17,9	- 32,4	+ 54,1	+ 14,6	+ 6,4
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 5,5	+ 13,0	- 23,1	+ 3,0	+ 5,3
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 4,1	- 10,5	+ 11,3	- 13,2	- 12,7
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 8,5	+ 2,1	- 1,0	+ 4,0	+ 10,0
32	Vols à la tire	-	+ 1,5	+ 16,1	- 18,9	+ 7,8	+ 8,6
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 8,5	+ 4,5	- 0,9	+ 10,9	- 16,0
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 10,0	- 1,8	+ 2,3	- 1,3	+ 30,6
	Autres vols sans violence	-	- 10,9	- 1,0	+ 16,9	+ 4,6	- 10,1
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	+ 20,9	- 59,6	+ 66,7	- 25,7	+ 84,6
33	Vols à l'étalage	-	- 6,7	+ 11,7	+ 16,3	+ 30,9	- 20,5
39	Vols simples sur chantier	-	- 20,6	+ 3,7	- 7,1	- 19,2	ns
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 17,6	- 2,2	+ 15,8	- 18,9	+ 0,4
	Vols avec violences	-	- 6,9	- 5,2	- 22,0	+ 1,0	- 11,0
	Vols à main armée	-	- 30,0	ns	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	+ 30,0	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	- 2,6	- 7,9	- 16,3	+ 3,4	- 16,0
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 32,1	- 31,5	- 2,6	+ 14,9	- 25,9
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	- 25,2	+ 15,8	- 17,9	- 6,3	- 17,8
	Destructions, dégradations	-	- 17,0	- 0,4	- 14,9	- 14,0	- 7,2
62	Incendies volontaires de biens publics	-	- 33,3	+ 36,7	+ 12,2	- 10,9	- 17,1
63	Incendies volontaires de biens privés	-	- 7,8	+ 0,9	- 9,2	- 4,8	- 19,8
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 13,1	+ 4,5	- 8,0	- 38,4	+ 22,6
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 20,9	+ 10,4	- 19,0	- 11,6	- 5,9
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 16,6	- 9,9	- 16,4	- 12,4	- 9,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.02.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	8 000	7 445	6 779	7 149	7 727	7 694
	Vols sans violence	6 959	6 528	5 823	6 233	6 724	6 713
	Vols liés aux véhicules à moteurs	2 484	2 339	1 728	1 775	2 052	1 933
35	Vols d'automobiles	683	743	595	626	670	655
37	Vols à la roulotte	1 013	870	589	574	769	662
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	541	528	391	443	498	502
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	243	192	151	131	111	114
34	Vols de véhicules de transport avec fret	4	6	2	1	4	0
	Cambriolages	1 571	1 521	1 458	1 633	1 991	2 025
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	776	779	698	918	1 164	1 236
28	Cambriolages de résidences secondaires	116	130	125	140	133	114
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	308	296	313	264	275	295
30	Cambriolages d'autres lieux	371	316	322	311	419	380
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	1 931	1 828	1 777	1 959	1 797	1 922
32	Vols à la tire	154	152	124	122	181	217
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 071	1 039	1 024	1 179	984	989
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	706	637	629	658	632	716
	Autres vols sans violence	973	840	860	866	884	833
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	38	31	32	26	19	34
33	Vols à l'étalage	133	166	152	158	205	200
39	Vols simples sur chantier	164	130	133	126	116	114
40	Vols simples sur exploitations agricoles	198	173	131	170	172	176
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	440	340	412	386	372	309
	Vols avec violences	74	80	78	74	94	69
	Vols à main armée	16	27	21	11	12	8
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	2	2	1	1	1	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	6	14	7	4	7	6
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	4	6	5	2	1	1
19	Autres vols à main armée	4	5	8	4	3	0
	Vols avec armes blanches	14	3	8	10	15	8
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	1	4	3	2	1
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	1	0	2	2	0	1
22	Autres vols avec armes blanches	11	2	2	5	13	6
	Vols violents sans arme	44	50	49	53	67	53
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	2	1	2	4	2	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	5	12	10	8	5	7
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	16	15	15	14	24	17
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	21	22	22	27	36	28
	Destructions, dégradations	967	837	878	842	909	912
62	Incendies volontaires de biens publics	23	10	16	18	17	12
63	Incendies volontaires de biens privés	125	91	122	109	121	124
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	253	244	221	211	203	204
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	311	266	309	330	303	276
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	255	226	210	174	265	296

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.02.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 6,9	- 8,9	+ 5,5	+ 8,1	- 0,4
	Vols sans violence	-	- 6,2	- 10,8	+ 7,0	+ 7,9	- 0,2
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 5,8	- 26,1	+ 2,7	+ 15,6	- 5,8
35	Vols d'automobiles	-	+ 8,8	- 19,9	+ 5,2	+ 7,0	- 2,2
37	Vols à la roulotte	-	- 14,1	- 32,3	- 2,5	+ 34,0	- 13,9
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 2,4	- 25,9	+ 13,3	+ 12,4	+ 0,8
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 21,0	- 21,4	- 13,2	- 15,3	+ 2,7
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	- 3,2	- 4,1	+ 12,0	+ 21,9	+ 1,7
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 0,4	- 10,4	+ 31,5	+ 26,8	+ 6,2
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 12,1	- 3,8	+ 12,0	- 5,0	- 14,3
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 3,9	+ 5,7	- 15,7	+ 4,2	+ 7,3
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 14,8	+ 1,9	- 3,4	+ 34,7	- 9,3
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 5,3	- 2,8	+ 10,2	- 8,3	+ 7,0
32	Vols à la tire	-	- 1,3	- 18,4	- 1,6	+ 48,4	+ 19,9
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 3,0	- 1,4	+ 15,1	- 16,5	+ 0,5
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 9,8	- 1,3	+ 4,6	- 4,0	+ 13,3
	Autres vols sans violence	-	- 13,7	+ 2,4	+ 0,7	+ 2,1	- 5,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 18,4	+ 3,2	- 18,8	ns	+ 78,9
33	Vols à l'étalage	-	+ 24,8	- 8,4	+ 3,9	+ 29,7	- 2,4
39	Vols simples sur chantier	-	- 20,7	+ 2,3	- 5,3	- 7,9	- 1,7
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 12,6	- 24,3	+ 29,8	+ 1,2	+ 2,3
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 22,7	+ 21,2	- 6,3	- 3,6	- 16,9
	Vols avec violences	-	+ 8,1	- 2,5	- 5,1	+ 27,0	- 26,6
	Vols à main armée	-	+ 68,8	- 22,2	ns	ns	ns
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 13,6	- 2,0	+ 8,2	+ 26,4	- 20,9
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	ns	ns	ns	+ 71,4	ns
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 4,8	- 0,0	+ 22,7	+ 33,3	- 22,2
	Destructions, dégradations	-	- 13,4	+ 4,9	- 4,1	+ 8,0	+ 0,3
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
63	Incendies volontaires de biens privés	-	- 27,2	+ 34,1	- 10,7	+ 11,0	+ 2,5
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 3,6	- 9,4	- 4,5	- 3,8	+ 0,5
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 14,5	+ 16,2	+ 6,8	- 8,2	- 8,9
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 11,4	- 7,1	- 17,1	+ 52,3	+ 11,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.02.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	2 276	2 127	2 101	2 014	2 053	2 139
	Violences physiques crapuleuses	288	268	254	198	200	179
	Vols avec violences	288	268	254	198	200	178
	Vols à main armée	30	21	19	11	8	12
	Vols avec armes blanches	25	20	26	12	11	14
	Vols violents sans arme	233	227	209	175	181	152
	Autres violences physiques crapuleuses	0	0	0	0	0	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	1
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	1 434	1 358	1 304	1 338	1 332	1 409
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	1 212	1 137	1 047	1 088	1 124	1 166
3	Homicides pour d'autres motifs	3	5	0	0	0	2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	1	1	2	1	2	5
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	1	0	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	1	2	0	1	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	10	12	12	13	12	7
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	74	74	108	104	65	93
73	Violences à dépositaires autorité	133	128	132	132	128	135
	Violences sexuelles	121	113	113	112	121	128
46	Viols sur des majeur(e)s	14	18	24	17	16	21
47	Viols sur des mineur(e)s	16	21	27	31	30	29
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	24	17	15	18	19	19
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	67	57	47	46	56	59
	Menaces et chantages	433	388	430	366	400	423
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	30	29	26	19	25	19
12	Menaces ou chantages dans un autre but	403	359	404	347	375	404

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.02.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 6,5	- 1,2	- 4,1	+ 1,9	+ 4,2
	Violences physiques crapuleuses	-	- 6,9	- 5,2	- 22,0	+ 1,0	- 10,5
	Vols avec violences	-	- 6,9	- 5,2	- 22,0	+ 1,0	- 11,0
	Vols à main armée	-	- 30,0	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	+ 30,0	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	- 2,6	- 7,9	- 16,3	+ 3,4	- 16,0
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 5,3	- 4,0	+ 2,6	- 0,4	+ 5,8
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 6,2	- 7,9	+ 3,9	+ 3,3	+ 3,7
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 0,0	+ 45,9	- 3,7	- 37,5	+ 43,1
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 3,8	+ 3,1	- 0,0	- 3,0	+ 5,5
	Violences sexuelles	-	- 6,6	- 0,0	- 0,9	+ 8,0	+ 5,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	+ 33,3	ns	ns	+ 31,3
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 31,3	+ 28,6	+ 14,8	- 3,2	- 3,3
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 14,9	- 17,5	- 2,1	+ 21,7	+ 5,4
	Menaces et chantages	-	- 10,4	+ 10,8	- 14,9	+ 9,3	+ 5,8
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 3,3	- 10,3	ns	+ 31,6	ns
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 10,9	+ 12,5	- 14,1	+ 8,1	+ 7,7

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.02.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 291	1 389	1 448	1 578	1 753	1 787
	Violences physiques crapuleuses	76	80	79	74	94	70
	Vols avec violences	74	80	78	74	94	69
	Vols à main armée	16	27	21	11	12	8
	Vols avec armes blanches	14	3	8	10	15	8
	Vols violents sans arme	44	50	49	53	67	53
	Autres violences physiques crapuleuses	2	0	1	0	0	1
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	2	0	0	0	0	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	1	0	0	1
	Violences physiques non crapuleuses	948	1 007	1 002	1 124	1 159	1 147
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	828	909	869	1 007	954	945
3	Homicides pour d'autres motifs	3	1	7	2	2	4
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	4	2	4	3	12	2
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	1	2	0	0	1	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	3	0	2	0	1	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	0	0	0
10	Séquestrations	3	6	5	9	4	8
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	64	53	69	63	128	131
73	Violences à dépositaires autorité	42	34	46	40	57	57
	Violences sexuelles	84	121	105	120	178	182
46	Viols sur des majeur(e)s	14	15	22	21	28	23
47	Viols sur des mineur(e)s	25	46	27	32	54	52
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	12	17	14	12	22	26
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	33	43	42	55	74	81
	Menaces et chantages	183	181	262	260	322	388
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	12	18	10	16	13	21
12	Menaces ou chantages dans un autre but	171	163	252	244	309	367

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.02.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 7,6	+ 4,2	+ 9,0	+ 11,1	+ 1,9
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 5,3	- 1,3	- 6,3	+ 27,0	- 25,5
	Vols avec violences	-	+ 8,1	- 2,5	- 5,1	+ 27,0	- 26,6
	Vols à main armée	-	+ 68,8	- 22,2	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	+ 13,6	- 2,0	+ 8,2	+ 26,4	- 20,9
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 6,2	- 0,5	+ 12,2	+ 3,1	- 1,0
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 9,8	- 4,4	+ 15,9	- 5,3	- 0,9
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 17,2	+ 30,2	- 8,7	+ 103,2	+ 2,3
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 19,0	+ 35,3	- 13,0	+ 42,5	- 0,0
	Violences sexuelles	-	+ 44,0	- 13,2	+ 14,3	+ 48,3	+ 2,2
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	+ 46,7	- 4,5	+ 33,3	- 17,9
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 84,0	- 41,3	+ 18,5	+ 68,8	- 3,7
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	+ 83,3	+ 18,2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 30,3	- 2,3	+ 31,0	+ 34,5	+ 9,5
	Menaces et chantages	-	- 1,1	+ 44,8	- 0,8	+ 23,8	+ 20,5
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	ns	ns	ns	ns	+ 61,5
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 4,7	+ 54,6	- 3,2	+ 26,6	+ 18,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.02.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 697	1 646	1 603	1 597	1 308	1 017
	Escroqueries et infractions assimilées	1 650	1 599	1 559	1 541	1 212	975
91	Escroqueries et abus de confiance**	766	868	935	860	517	580
89	Falsification et usages de chèques volés	618	391	390	481	544	224
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	222	270	175	142	112	111
92	Infractions à la législation sur les chèques	20	51	37	29	14	22
84	Faux en écriture publique et authentique	7	2	2	5	6	10
85	Autres faux en écriture	16	12	16	16	17	17
86	Fausse monnaie	1	5	4	8	2	11
	Infractions économiques et financières	47	47	44	56	96	42
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	5	8	7	1	22	2
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	0	0	2	0	0
93	Travail clandestin	14	20	21	12	36	17
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	16	5	3	3	4	3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	1	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	4	3	4	3	8	5
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	2	3	0	2	0	1
102	Achats et ventes sans factures	0	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	3	2	1	0	0	4
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	0	1	5	4	7	2
105	Fraudes fiscales	1	1	3	5	3	3
106	Autres délits économiques et financiers***	1	3	0	24	16	5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.02.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 3,0	- 2,6	- 0,4	- 18,1	- 22,2
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 3,1	- 2,5	- 1,2	- 21,3	- 19,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 13,3	+ 7,7	- 8,0	- 39,9	+ 12,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 36,7	- 0,3	+ 23,3	+ 13,1	- 58,8
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 21,6	- 35,2	- 18,9	- 21,1	- 0,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 155,0	- 27,5	- 21,6	ns	+ 57,1
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	ns	ns	ns	ns	ns
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 0,0	- 6,4	+ 27,3	+ 71,4	- 56,3
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	+ 2 100,0	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	ns	+ 5,0	ns	+ 200,0	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fautive et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	#DIV/0!	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.02.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	1 247	1 375	1 489	1 578	1 468	1 330
	Escroqueries et infractions assimilées	1 183	1 319	1 443	1 534	1 419	1 273
91	Escroqueries et abus de confiance**	871	899	993	999	617	680
89	Falsification et usages de chèques volés	118	162	175	279	718	429
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	133	192	187	159	28	70
92	Infractions à la législation sur les chèques	25	14	44	53	8	27
84	Faux en écriture publique et authentique	7	12	8	9	7	9
85	Autres faux en écriture	24	32	33	29	39	53
86	Fausse monnaie	5	8	3	6	2	5
	Infractions économiques et financières	64	56	46	44	49	57
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	6	2	0	3	0	1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	0	0	2	0	1
93	Travail clandestin	28	27	21	18	28	31
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	1	1	0	1	0	2
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1	5	3	2	4	3
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	1	0	1	0	7	2
102	Achats et ventes sans factures	2	2	2	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	3	2	1	3	2	2
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2	5	10	8	1	10
105	Fraudes fiscales	2	4	3	1	3	1
106	Autres délits économiques et financiers***	17	8	5	6	4	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.02.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 10,3	+ 8,3	+ 6,0	- 7,0	- 9,4
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 11,5	+ 9,4	+ 6,3	- 7,5	- 10,3
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 3,2	+ 10,5	+ 0,6	- 38,2	+ 10,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 37,3	+ 8,0	+ 59,4	+ 157,3	- 40,3
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 44,4	- 2,6	- 15,0	- 82,4	+ 150,0
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	ns	+ 214,3	+ 20,5	ns	+ 237,5
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	ns	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	+ 33,3	+ 3,1	- 12,1	+ 34,5	+ 35,9
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 12,5	- 17,9	- 4,3	+ 11,4	+ 16,3
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 3,6	- 22,2	ns	+ 55,6	+ 10,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.02.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	1 459	1 618	1 454	1 713	1 449	1 216
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	937	1 116	1 031	1 090	869	813
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	15	17	21	9	11	1
56	Usage-revente de stupéfiants	144	127	99	57	78	39
57	Usage de stupéfiants	767	966	901	1 001	752	763
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	11	6	10	23	28	10
	Infractions à la législation sur les étrangers**	93	69	66	102	86	25
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	79	61	58	83	80	13
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	2	6	6	4	1	0
71	Autres infractions à la police des étrangers**	12	2	2	15	5	12
	Faux documents	22	30	32	21	17	16
81	Faux documents d'identité	9	9	12	6	3	4
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	6	11	12	8	9	5
83	Autres faux documents administratifs	7	10	8	7	5	7
	Infractions à la législation sur de travail	30	26	24	15	40	20
93	Travail clandestin	14	20	21	12	36	17
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	16	5	3	3	4	3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	1	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	377	377	301	485	437	342
44	Recels	129	128	96	173	161	134
74	Port ou détention armes prohibées	243	234	180	305	267	200
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	0	4	11	2	4	2
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	0	0	2
79	Atteintes à l'environnement	3	6	10	4	5	0
80	Chasse et pêche	1	5	1	1	0	0
45	Proxénétisme	1	0	3	0	0	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.02.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 10,9	- 10,1	+ 17,8	- 15,4	- 16,1
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 19,1	- 7,6	+ 5,7	- 20,3	- 6,4
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	+ 23,5	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 11,8	- 22,0	- 42,4	+ 36,8	- 50,0
57	Usage de stupéfiants	-	+ 25,9	- 6,7	+ 11,1	- 24,9	+ 1,5
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	+ 130,0	+ 21,7	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 25,8	- 4,3	+ 54,5	- 15,7	- 70,9
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 22,8	- 4,9	+ 43,1	- 3,6	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	+ 36,4	+ 6,7	- 34,4	ns	ns
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 13,3	- 7,7	ns	+ 166,7	ns
93	Travail clandestin	-	ns	+ 5,0	ns	+ 200,0	ns
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 0,0	- 20,2	+ 61,1	- 9,9	- 21,7
44	Recels	-	- 0,8	- 25,0	+ 80,2	- 6,9	- 16,8
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 3,7	- 23,1	+ 69,4	- 12,5	- 25,1
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.02.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	888	855	880	990	894	1 042
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	593	569	593	714	633	736
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	9	15	13	16	19	19
56	Usage-revente de stupéfiants	84	74	74	94	120	74
57	Usage de stupéfiants	406	387	423	489	444	564
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	94	93	83	115	50	79
	Infractions à la législation sur les étrangers**	64	49	34	16	26	14
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	51	40	33	14	25	9
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	8	4	0	1	1	2
71	Autres infractions à la police des étrangers**	5	5	1	1	0	3
	Faux documents	24	24	19	18	27	34
81	Faux documents d'identité	12	6	3	2	3	4
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	6	4	5	7	9	9
83	Autres faux documents administratifs	6	14	11	9	15	21
	Infractions à la législation sur de travail	29	28	21	19	28	33
93	Travail clandestin	28	27	21	18	28	31
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	1	1	0	1	0	2
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	0	0	0	0	0	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	178	185	213	223	180	225
44	Recels	111	99	121	137	121	142
74	Port ou détention armes prohibées	49	65	62	61	50	60
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	1	4	7	2	0	6
76	Délits des courses et des jeux	0	0	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	0	1	0	1
79	Atteintes à l'environnement	12	14	20	19	6	13
80	Chasse et pêche	3	3	3	3	3	2
45	Proxénétisme	2	0	0	0	0	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.02.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 3,7	+ 2,9	+ 12,5	- 9,7	+ 16,6
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 4,0	+ 4,2	+ 20,4	- 11,3	+ 16,3
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 11,9	- 0,0	+ 27,0	+ 27,7	- 38,3
57	Usage de stupéfiants	-	- 4,7	+ 9,3	+ 15,6	- 9,2	+ 27,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 1,1	- 10,8	+ 38,6	- 56,5	+ 58,0
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 23,4	- 30,6	ns	+ 62,5	ns
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 21,6	- 17,5	ns	+ 78,6	ns
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 0,0	ns	ns	+ 50,0	+ 25,9
81	Faux documents d'identité	-	ns	ns	ns	ns	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	+ 40,0
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 3,4	- 25,0	ns	+ 47,4	+ 17,9
93	Travail clandestin	-	- 3,6	- 22,2	ns	+ 55,6	+ 10,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 3,9	+ 15,1	+ 4,7	- 19,3	+ 25,0
44	Recels	-	- 10,8	+ 22,2	+ 13,2	- 11,7	+ 17,4
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 32,7	- 4,6	- 1,6	- 18,0	+ 20,0
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.02.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	56	68	39	54	47	55
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	224	171	183	197	183	182
14	Violations de domicile	18	54	48	26	40	43
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	126	113	56	65	78	37
54	Non versement de pension alimentaire	47	53	20	29	19	27
72	Outrages à dépositaires autorité	158	144	128	145	121	143
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	1	5	7	0	0	0
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	3	0	0	1	1	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	2	3	7	4	4	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	15	16	19	25	24	11
107	Autres délits	400	386	398	511	484	469

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.02.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	+ 21,4	- 42,6	+ 38,5	- 13,0	+ 17,0
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 23,7	+ 7,0	+ 7,7	- 7,1	- 0,5
14	Violations de domicile	-	+ 200,0	- 11,1	- 45,8	+ 53,8	+ 7,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 10,3	- 50,4	+ 16,1	+ 20,0	- 52,6
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 12,8	ns	+ 45,0	ns	+ 42,1
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 8,9	- 11,1	+ 13,3	- 16,6	+ 18,2
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	+ 31,6	- 4,0	ns
107	Autres délits	-	- 3,5	+ 3,1	+ 28,4	- 5,3	- 3,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.02.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	70	77	71	89	48	69
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	181	204	191	182	164	228
14	Violations de domicile	30	36	57	53	68	52
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	148	169	181	263	260	295
54	Non versement de pension alimentaire	87	106	105	87	92	105
72	Outrages à dépositaires autorité	87	101	90	87	67	67
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	2	2	2	4	1	1
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	0	1	0	21	1	1
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	7	9	6	11	7	13
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	22	15	29	36	16	28
107	Autres délits	583	586	538	624	483	548

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **AISNE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.02.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département AISNE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	+ 10,0	- 7,8	+ 25,4	- 46,1	+ 43,8
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 12,7	- 6,4	- 4,7	- 9,9	+ 39,0
14	Violations de domicile	-	+ 20,0	+ 58,3	- 7,0	+ 28,3	- 23,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	+ 14,2	+ 7,1	+ 45,3	- 1,1	+ 13,5
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 21,8	- 0,9	- 17,1	+ 5,7	+ 14,1
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 16,1	- 10,9	- 3,3	- 23,0	- 0,0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	#DIV/0!	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	+ 93,3	+ 24,1	ns	+ 75,0
107	Autres délits	-	+ 0,5	- 8,2	+ 16,0	- 22,6	+ 13,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.